

## Admission au Collège universitaire session 2015

### Copie épreuve d'histoire (Coefficient 2)

#### COMPOSITION Sujet 2 : La société française et l'immigration au XX<sup>ème</sup> siècle

On avance souvent le fait que la France est une terre d'immigration ancienne. Cela est vrai : la France d'Ancien Régime est à la fois une terre d'immigration et d'émigration, comme beaucoup d'autres pays européens. Cependant, pendant longtemps le flux migratoire demeure marginal dans l'histoire de la démographie française. Même pendant la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'exode rural et le reversement du secteur tertiaire vers le secteur secondaire suffisent à assurer les besoins de l'industrie. Toutefois, pendant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, alors que le reste de l'Europe triple presque sa population, celle de la France n'augmente plus : la société française a besoin de main d'œuvre là où les autres pays européens ont besoin de débouchés. Dès lors, l'immigration s'accélère et devient pendant le XX<sup>ème</sup> siècle partie intégrante de la société française. Cependant, force est de constater qu'elle est aujourd'hui rejetée par une partie des Français.

L'histoire de l'immigration en France permet-elle de comprendre que celle-ci soit désormais regardée comme une source de difficultés ?

On verra d'abord que la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les évolutions timides de l'immigration signalent les racines anciennes de l'ambivalence et de l'hésitation des Français. On s'attachera ensuite à la période des Trente Glorieuses au cours de laquelle l'immigration devient massive, sans pour autant soulever de grandes contestations. On verra enfin que depuis les années 70, l'immigration, alors qu'elle se stabilise, fait l'objet d'un rejet grandissant de la part des Français.

Pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, l'affirmation de l'immigration demeure hésitante, les Français restant ambivalents à cet égard.

La Belle Epoque, et surtout les années 20, voient la première grande vague d'immigration en France. En effet, avec le choc de la guerre et de l'industrialisation du pays, l'exode rural et la féminisation du travail commencent à ne plus suffire à répondre aux besoins du secteur secondaire qui devient majoritaire dès 1926 dans la population active. Dès lors, sous l'impulsion des patrons, on voit se développer des communautés migrantes stables dans de grands bassins industriels, comme par exemple les Belges, puis les Polonais dans le bassin minier du Nord. Cependant, on remarque que l'immigration demeure largement européenne, due entre autres au racisme français à l'égard de ses colonies. L'immigration ne provient donc que très peu de l'Empire (les Français ne conçoivent pas que les masses coloniales soient aptes au travail). Ainsi, l'immigration concerne surtout l'Europe, et plus particulièrement les nouveaux alliés de la France que sont la Belgique, l'Espagne, l'Italie ou encore le Portugal.

Pourtant, les années 20 et 30 sont les années de mise en place de traits majeurs de l'immigration française. On assiste en effet à un début d'organisation, comme en témoignent les nombreux traités de

travail à l'intérieur de l'Europe. Le ministère du Travail se dote d'un service de la main d'œuvre étrangère tandis que le gouvernement crée le Comité interministériel de l'immigration. Cependant, c'est l'initiative privée qui domine à cette époque avec la création en 1924 de la SGI (Société Générale de l'Immigration) qui s'emploie à faire le démarchage des travailleurs étrangers et à préparer leur installation, à la demande des patrons. L'apport migratoire est essentiel, surtout dans le Sud agricole particulièrement touché par la pénurie de main d'œuvre. Dans les mines également, l'immigration revêt une importance capitale : en 1931, 71% des travailleurs dans les mines de fer sont étrangers, et 50% dans les cimenteries. Les années 20 voient également le renouveau de l'immigration politique, notamment à cause de la Première Guerre mondiale. Ainsi, les Polonais ou encore les Arméniens (victimes d'un génocide en 1915) affluent vers la France.

L'immigration, dans cette première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, bouleverse la physionomie de la société française. En effet, le pourcentage d'étrangers en France s'établit à 2.8% en 1911, et passe à 7% en 1931. A cette époque, la France est, en proportion, le pays le plus accueillant au monde. L'intégration se passe plutôt bien, notamment par l'école, la paroisse, les partis (de gauche surtout) ou encore l'action sociale. Les Italiens forment le premier contingent (28% des étrangers). Cependant l'apport migratoire demeure peu divers, renforcé par les campagnes virulentes de l'Action Française toujours promptes à dénoncer les « métèques ». De plus, en cas de crise, les retours au pays sont nombreux : en 1931, le nombre d'étrangers en France est de 2.8 millions en 1936, il descend à 2.4 millions. Cela est principalement dû au fait que l'immigration provient avant tout des pays limitrophes, signalant là encore la faible diversification de l'apport migratoire. Par ailleurs, on peut distinguer une immigration économique peu qualifiée (qui a cependant grandement servi à la modernisation de la société française au moment de la mise en place du tayloro-fordisme) et une immigration politique constituant une élite (notamment les Allemands et les Italiens qui fuient la montée des régimes totalitaires).

Ainsi, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, l'immigration s'enracine dans la société française, bien que les Français demeurent hésitants à son égard. Le « miracle économique » des Trente Glorieuses va dynamiser l'apport migratoire.

Pendant les Trente Glorieuses, l'immigration devient massive et ne semble pas faire l'objet de contestations.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'immigration est un choix politique mais aussi une nécessité économique. En effet, le gouvernement affiche la volonté de rompre avec les pratiques et l'idéologie de Vichy, et le Code de la nationalité qui se met en place est plutôt libéral. Surtout, la création de l'ONI (Office National de l'Immigration) en 1945 montre que la France inclut l'immigration dans ses priorités. Cependant, les années 45-55 voient une légère baisse de l'immigration vers la France (le pays, ravagé par la guerre, n'est pas immédiatement accueillant) mais cette baisse n'est pas durable et, dès les années 50, le flux migratoire se remet à augmenter à mesure que les besoins économiques se font pressants. En effet, les générations du Baby-boom ne sont pas encore entrées sur le marché du travail et les jeunes Français sont de plus en plus nombreux à partir faire le service militaire dans le cadre de la guerre d'Algérie (d'autant qu'ils sont de plus en plus éduqués et entrent donc plus tard sur le marché du travail). Ainsi, le « miracle économique » des Trente Glorieuses amène de plus en plus de patrons à défendre une politique d'immigration ouverte, d'autant que celle-ci limite la hausse des salaires que la concurrence en période de plein-emploi impose.

Dans les années 50, le flux migratoire s'intensifie considérablement : entre 1954 à 1974, il passe de 1.7

à 3.4 millions (les effectifs ont donc doublé), si bien qu'on surnomme cette période comme les « Vingt Glorieuses » de l'immigration. L'immigration est, de plus, encouragée par l'Etat-providence qu'est devenu la France. On voit ainsi se développer les accords étatiques, preuve que l'immigration est désormais primordiale pour la société française. Ainsi, la France signe un traité avec l'Espagne en 1961, avec le Maroc en 1963 et avec le Portugal en 1971 (avec pour but de faire de ce pays le plus grand exportateur de main d'œuvre vers la France). Ceci est la preuve que, même à la fin de la période, l'optimisme français est encore débordant. Néanmoins, avec ce début d'organisation naît une immigration clandestine : en 1973, la France se résigne à réguler 50 000 sans-papiers.

A la fin de la période, l'immigration est à la fois plus diverse et mal structurée. Les Portugais sont désormais majoritaires (22%) et les années 60 voient le début de l'immigration d'Afrique noire. Cependant, la question du logement pose de plus en plus de problèmes et montre que la société française n'est pas encore adaptée à une immigration qui est très différente par rapport à la période précédente. Les bidonvilles se développent de plus en plus aux abords des villes et se composent essentiellement d'étrangers : dans les années 60, par exemple, ce sont 40% de la communauté algérienne qui vivent dans ces ensembles où les conditions de vie sont misérables. Ainsi, le bidonville de La Campa à la Courneuve est composé en 1966 de 250 familles dont seulement 23 familles françaises. La question du logement n'est pas la seule : on peut citer également la barrière de la langue, de la culture, ainsi que les discriminations qui sont de plus en plus fréquentes.

Les Trente Glorieuses ont donc permis un apport massif de travailleurs étrangers en France, contribuant à diversifier l'immigration au sein de la société française. La crise des années 70 enclenche cependant un processus de stagnation de l'immigration ainsi qu'un rejet grandissant de la part des Français.

Dans le dernier tiers du siècle, l'immigration, alors qu'elle a tendance à se stabiliser, est de plus en plus rejetée par une partie importante des Français.

L'immigration ne fléchit pas vraiment mais change physionomie. En effet, si les chocs pétroliers de 1973 et 1979 engendrent une baisse du flux migratoire, celui-ci n'est que temporaire et s'accélère de nouveau à la chute du mur de Berlin et à l'entrée de la France dans la mondialisation. A cette époque, l'immigration se diversifie de plus en plus : les non-Européens deviennent majoritaires en 1982 et représentent en 1999 près de 40% des étrangers. Les étrangers asiatiques sont également de plus en plus nombreux, s'établissent à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle à 13% de l'ensemble des étrangers. Mais la période est surtout marquée par la hausse de l'immigration clandestine, à mesure que la société française, dont les besoins économiques ont très nettement diminué, ferme ses frontières. Ainsi le BIT (Bureau International du Travail) établit à 400 000 le nombre d'immigrés illégaux en 2004. Le contrôle aux frontières se fait de plus en plus strict, raison pour laquelle l'immigration va stagner. Cependant, on estime à environ 150 000 le nombre de naturalisations par an dans les dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, preuve de la permanence d'un phénomène migratoire vers la France à laquelle la crise n'a pas fait disparaître son caractère attractif.

Cependant, la crise pèse fortement sur la population étrangère et tend les relations entre les communautés. En effet, si de plus en plus de Français se plaignent que les étrangers leur « volent » leur travail, il est bon de rappeler que ceux-ci, s'ils représentent 5,8% de la population active dans les années 70, fournissent 13% du contingent des chômeurs. La percée du Front National en 1983 montre que les relations entre les communautés se tendent de plus en plus. Le Front National apparaît en effet pendant longtemps comme un parti monothématique, faisant des étrangers la cause des difficultés

économiques, sociales, notamment sécuritaire de la France. Le parti réclame l'instauration de la préférence nationale pour l'emploi, la suppression des prestations sociales pour les travailleurs étrangers et l'expulsion des étrangers sans emploi. Cependant les tensions dépassent l'essor de l'extrême-droite : en 1970, ce sont 70% des Français qui pensent qu'il y a « trop d'étrangers en France ».

Les politiques se montrent en réalité très hésitantes à l'égard de l'immigration. Valéry Giscard d'Estaing débute en 1977 une politique d'incitation au retour doublée d'une tentative de répression de l'immigration clandestine, mais ces décisions se révèlent être un échec car elles ne prennent pas acte d'une immigration qui s'est durablement enracinée dans la société française. De plus, la mise en place en 1976 du regroupement familial (principal mécanisme de l'immigration des quarante dernières années) illustre l'hésitation constante de la société française entre encouragement et répression. Ainsi, Jacques Chirac, qui inscrit dans sa campagne présidentielle sa volonté de lutter contre l'immigration, veut en même temps célébrer sa présence en créant un Musée de l'histoire de l'immigration qui ouvre à Paris en 2007. La France n'a donc pas eu, depuis la fin des Trente Glorieuses, de réelle politique migratoire. L'immigration s'inscrit au cœur de nombreux débats, notamment par rapport au vieillissement de la population ainsi qu'à l'espace Schengen qui facilite la mobilité intra-européenne (étendue désormais aux pays de l'Est). L'Europe constitue cependant un Eldorado difficile à atteindre : le drame de Lampedusa est venu le rappeler.

Ainsi, durant le dernier tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, la France a progressivement fermé ses frontières et les Français font acte d'un rejet grandissant à l'égard de l'immigration, d'où les hésitations des politiques à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle.

On conclut donc qu'au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, l'immigration s'est enracinée progressivement et durablement dans la société française. Le flux migratoire est resté hésitant pendant la première moitié du siècle puis s'est considérablement intensifié pendant les Trente Glorieuses, aussi dynamique que la croissance économique française, en rythme avec le positivisme de la société. Cependant, la crise des années 70 a fait apparaître des tensions qui sont en fait présentes depuis le début de la période. Les tensions n'ont fait que dévoiler les racines anciennes de l'hésitation des Français à l'égard de l'immigration. L'ambivalence des politiques a laissé la société française se débattre sur la question de l'immigration, ambivalence que les récents événements terroristes n'ont fait qu'accentuer.